Pratique de la paie

Public

Personnes susceptibles de gérer le processus de gestion des rémunérations.

Durée

2 jours (14 heures)

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Maîtriser « ce qu'il faut connaître et ce qu'il faut faire pour établir les bulletins de paie »

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Réalisation d'un suivi tout le long de la formation.

Evaluation :

Mises en situation, jeu de rôle.

Méthode pédagogique et Encadrement

- Pédagogie active et multimodale : des témoignages, des mises en situation, des cas pratiques.
- En présentiel sur le site de l'organisme de formation.
- Formation animée par des experts dans leurs domaines de compétence, le tout sous le contrôle des services de l'AFPI Centre Val de Loire.

Livrable fin de formation

- Remise d'un support de cours à l'issue de la formation.
- Remise d'une Attestation de Formation.

Programme

Les éléments constitutifs des bases de la rémunération

Les principes fondamentaux

- L'environnement réglementaire
- Le principe de la mensualisation
- Les limites à la libre fixation du salaire

Structure et organisation

- La classification des rubriques de paie
- Le bulletin de salaire

Les composantes de la rémunération brute

Les éléments de base de la rémunération

- Le salaire de base
- Les heures supplémentaires
- Le repos compensateur
- Le paiement des heures supplémentaire
- Les avantages en nature

Les primes

- Les primes qui récompensent l'expérience ou la présence
- Les primes visant à compenser des situations particulières de travail
- Les primes visant à intéresser et motiver les salariés

Les éléments d'absentéisme

- Le choix du taux de déduction
- La gestion de l'absentéisme à partir des données de la paie
- Les congés payés
- Les conséquences des absences maladie, maternité, accident
- Le principe de la garantie sur le net
- Autres rubriques d'absentéisme

Voir la suite du programme à la page suivante

Pratique de la paie (suite)

Les cotisations sociales

Les obligations liées aux cotisations sociales

La base de calcul des cotisations sociales

- L'assiette des cotisations
- Le plafond de la Sécurité Sociale
- Le principe de régularisation des cotisations

Les cotisations recouvrées par les URSSAF

- La cotisation d'assurance maladie, maternité, décès, invalidité, veuvage
- La cotisation d'assurance vieillesse
- La cotisation accident du travail
- La cotisation allocations familiales
- Le versement transport
- La cotisation au fonds national d'aide au logement
- La cotisation spéciale chômage de Sécurité Sociale
- La contribution sociale généralisée

Les cotisations recouvrées par les ASSEDIC

- L'indemnisation du chômage total
- L'indemnisation du chômage partiel
- Le fonds national des garanties des salaires

Les régimes complémentaires

- Le régime des cadres
- Le régime des non-cadres

La réglementation du cumul emploi-retraite

Les charges obligatoires liées a la paie

Les dépenses au titre de la formation et de l'apprentissage

- Le financement du plan de formation
- Le financement du congé individuel de formation
- Le financement des formations en alternance et de l'apprentissage
- Le capital temps formation.

L'effort des employeurs à la construction.

Les subventions versées au comité d'entreprise

La taxe sur les salaires

Les congés

- Les congés payés :
 - Calcul des droits et décompte des congés payés
 - Indemnisation des congés
- Les journées d'absences sans solde : calcul de la fiche de paie
- Les congés pour événements familiaux
- Les autres formes de congés (congé parental, congé formation.)
- Le chômage partiel

Le devenir de la paie

Les difficultés nées de l'évolution réglementaire

- 1er exemple : la réintégration des cotisations de retraite et prévoyance dans les bases de cotisation
- 2ème exemple : l'aménagement du temps de travail

L'entreprise à l'heure des choix

- Faire ou faire faire la paie

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.